

**COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR JEMAIEL BEN BRAHIM
DIRECTEUR du BUREAU AFRIQUE de l'OUEST de
l'AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE**

**devant la
COMMISSION de l'ÉDUCATION, de la COMMUNICATION
et des AFFAIRES CULTURELLES de
l'ASSEMBLÉE
PARLEMENTAIRE de la FRANCOPHONIE**

Abidjan, le 10/07/2013

**Excellences,
Honorables députés,
Mesdames et Messieurs,**

Au nom de M. Bernard Cerquiglini, Recteur de l'Agence Universitaire de la Francophonie, que j'ai l'insigne honneur de représenter en Afrique de l'Ouest, je me fais l'agréable devoir de vous exprimer combien l'Agence se réjouit d'être associée à cet important rendez vous de la francophonie et pour la confiance placée en elle en tant qu'association et en tant qu'opérateur de la Francophonie.

Créée pour instituer entre les universités de langue française un lien de coopération permettant d'intensifier leurs échanges, l'Agence est aujourd'hui un acteur majeur du développement de la communauté scientifique internationale francophone. Dans le respect de la diversité des cultures et des langues, elle construit et fédère la coopération entre ses établissements membres et met son expertise au service de la francophonie universitaire.

-Le PARTENARIAT ET LA COOPERATION

De par son statut associatif, l'AUF a naturellement inclus la notion de partenariat dans ses modalités de fonctionnement. Ce partenariat se définit en premier lieu comme l'association active des établissements membres qui, tout en conservant leur autonomie, acceptent de réaliser ensemble un objectif relié à un problème ou à un besoin clairement identifié dans lequel, en vertu de leurs missions respectives, ils ont un intérêt, une responsabilité, une motivation, voire une obligation. Pour citer Léopold Sédar Senghor, c'est « le carrefour du donner et du recevoir ».

Le fonctionnement en partenariat est inscrit dans le code génétique de l'AUF. L'AUF a banni la notion de substitution. Elle est passée du rôle de *pasteur* à celui de *passeur*. Ces orientations ont guidé l'action de l'Agence tout au long de la programmation quadriennale 2010-2013 qui a consacré le rôle des régions, l'approche par projet et les actions de proximité et d'accompagnement.

La nouvelle programmation quadriennale 2014-2017 votée par la 16ème assemblée générale de l'AUF tenue à Sao Paulo au mois de mai 2013 a de nouveau consacré le partenariat. Devant les défis que doivent relever les sociétés et le milieu universitaire, il est en effet illusoire de croire qu'un établissement parviendra seul à incliner la situation dans un sens ou dans un

autre. Des investissements considérables en compétences, en énergie et en ressources sont nécessaires pour aborder les grands chantiers qui se présentent à l'Agence : la massification des universités, la marchandisation du savoir, le relèvement des systèmes universitaires dans les sociétés en sortie de crise, la stagnation de l'offre de formation dans des secteurs clés du développement, l'absence d'une approche professionnalisante de la formation, etc.

Globalement, quatre axes orienteront les activités de cette nouvelle programmation : la formation, la recherche qui sont les deux piliers de la vie académique, la qualité de la gouvernance qui devient de plus en plus une préoccupation centrale de nos universités et enfin l'internationalisation de la Francophonie et son rayonnement avec tout ce que cela comporte comme mobilités des savoirs et des individus.

-Pour l'axe Formation, il s'agit principalement :

- . d'accompagner la diversification et le renforcement des offres de formation professionnalisantes;**
- . de favoriser la formation et le perfectionnement des enseignants chercheurs en poste;**
- . de favoriser les mobilités académiques des enseignants et des étudiants.**

- L'axe Recherche, deuxième pilier de la vie académique vise quant à lui à :

- . Favoriser le développement d'équipes de recherche internationales engagées dans des problématiques émergentes;**
- . Renforcer les réseaux universitaires afin de favoriser l'innovation et le renforcement de la pertinence sociale, scientifique et technologique des résultats de recherche.**

Les nouveaux statuts votés à la 16ème assemblée générale permettent à des réseaux et ils sont nombreux, sous certaines conditions, de devenir membres titulaires de l'AUF. Les instances de gouvernance de l'Agence s'élargissent au-delà des réseaux institutionnels. C'est dire la cohérence entre la vision et les textes régissant la gouvernance de l'Agence.

– La question de la gouvernance universitaire est devenue une priorité de l'Agence. Cette orientation vise à accompagner les institutions dans leur démarche de modernisation, d'évaluation, de planification stratégique et d'assurance qualité.

- Enfin, l'Agence compte contribuer au rayonnement international de l'université et de la communauté scientifique francophone en forgeant des alliances avec des partenaires crédibles dans la définition, le montage et la réalisation de projets innovants et en agissant en tant qu'interlocuteur auprès des acteurs internationaux. Notre dialogue avec de nombreuses instances internationales tout comme nos échanges avec cette honorable assemblée sont des témoignages de cette volonté.**

Bref les orientations décrites plus haut exigent la reconnaissance du rôle moteur de l'université particulièrement dans les sociétés où le français est une chance et un levier. Elles exigent aussi une vision de la francophonie qui se conjugue avec la modernité et avec les formes nouvelles de la production, de la diffusion et de l'appropriation du savoir. L'AUF, à travers son livre blanc sur le numérique éducatif dans l'enseignement supérieur pose le problème dans toutes ses déclinaisons.

Faut-il rappeler qu'historiquement, l'AUF s'est investie depuis plus de vingt ans dans une ambitieuse politique numérique ?

Dès 1991, elle a déployé un dispositif d'appui à ses institutions membres et à l'enseignement supérieur fondé sur les TIC. Ce dispositif est constitué aujourd'hui de 42 campus numériques francophones. Un CNF est une implantation de l'AUF spécialisée dans le déploiement du numérique dans l'enseignement supérieur.

Afin de poursuivre son appui au développement numérique à moindre coût, l'AUF a mis en place en 2010 un nouveau concept de CNF : les CNF partenaires. Ces campus sont entièrement gérés par l'université dans laquelle ils sont implantés.

Depuis plus de 10 ans, l'AUF contribue à la dynamique de la FOAD diplômante par un soutien croissant à des formations de niveau Licence et Master proposées par des universités du Nord et du Sud. Le réseau de CNF est mis à la disposition des apprenants; ceux-ci bénéficient ainsi d'infrastructures techniques, des médiations pédagogiques qui favorisent leurs apprentissages. L'AUF attribue aussi des allocations d'études aux meilleurs candidats sélectionnés.

Sur un autre plan, et à la demande des chefs d'États et de gouvernements lors du XIème Sommet, l'OIF et l'AUF se sont associées pour soutenir les politiques nationales de modernisation des systèmes éducatifs des pays membres dans le cadre de l'initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM). Cette initiative propose un dispositif de formation en partie à distance, adapté aux besoins de chaque pays, utilisant les technologies de l'information et de la communication. Le dispositif est conçu et mis en œuvre conjointement avec le ministère responsable de l'éducation de base.

Depuis 2008, IFADEM a formé presque 9500 enseignants en poste dans 5 pays : le Bénin, le Burundi, Haïti, Madagascar et la République démocratique du Congo (dans le Katanga). 90 % à peu près d'entre eux ont réussi les épreuves finales certificatives organisées par leurs ministères en charge de l'éducation. Notons que cette initiative bénéficie du soutien de nombreux partenaires techniques et financiers.

Dans le chapitre du numérique éducatif, rappelons une autre initiative qui a réuni l'OIF, l'AUF, une université du Nord et des partenaires africains : c'est la Télévision Numérique des Savoirs – Afrique ou TNS-A. A travers un portail en ligne, quatre collections de contenus sont offerts :

- Collection ' Savoirs ' : des documentaires de vulgarisation de la science;**
- Collection ' Amphi ' : des cours différés;**
- Collection ' Manifestations scientifiques ' : des conférences scientifiques;**
- Collection ' Talents ' : qui présente des scientifiques africains.**

Il est par ailleurs important de noter que depuis 2012, le monde globalisé de l'éducation supérieure et des grands médias internationaux est en ébullition suite à l'éclosion soudaine d'un mouvement d'ampleur planétaire auquel les grandes universités d'élite, principalement américaines ont donné le jour : les MOOCs ou *Massive Open Online Courses* qu'il est préférable de traduire par 'Cours de masse ouverts en ligne'.

Cette question, qui préoccupe entre autres, des réseaux crédibles qui sont proches de nous tel le RESCIF (Réseau d'excellence des Sciences de l'Ingénieur de la Francophonie), a été une des préoccupations majeures de la 16^{ème} AG de l'AUF à travers deux ateliers qui ont réuni d'éminents experts :

. Un atelier intitulé « Le numérique éducatif : facteur de développement des universités;

. Un autre atelier portant sur « L'innovation dans l'enseignement supérieur : de l'idée à la production ».

Dans ces ateliers, la question de la 'numérisation' de la relation enseignant/enseigné a été centrale. C'est ainsi que furent évoqués par exemple la différence entre 'enseigner' et 'renseigner' tout comme l'impossibilité affirmée de former des ingénieurs à distance.

La numérisation de l'enseignement fut présentée par certains comme une réponse insatisfaisante à la question du manque d'enseignants.

> Le MOOC massif ne comblera pas une demande africaine forte d'enseignants, tout comme il ne remplacera pas les TD dans les matières scientifiques.

> Il semble bien qu'il n'y ait pas de solution unique car les problèmes sont multiples. Ce n'est pas une réponse qu'il faut apporter (FOAD, MOOC,...) mais des réponses adaptées en fonction des domaines disciplinaires (Sciences / Humanités).

Le modèle pédagogique et l'évaluation automatique à large échelle ont été largement discutés.

L'origine des MOOCs fut également rappelée : l'objectif premier est de sélectionner au niveau mondial de bons candidats, et non pas diffuser un enseignement. La nature très pointue des cours proposés, qui nécessitent à l'évidence de forts prérequis, atteste du caractère élitiste de ces contenus.

La place forte du numérique éducatif dans la nouvelle programmation 2014-2017 a conduit l'Agence Universitaire de la Francophonie à prendre quelques engagements phares auprès de ses universités membres, engagements qui prennent en compte les préoccupations de ses membres. Ils consistent essentiellement à :

- Accompagner les universités dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs politiques du numérique par la mobilisation de l'expertise internationale francophone;**
- Accompagner ses universités membres dans leurs offres de formation et de services numériques;**
- Sensibiliser les ministères en charge de l'enseignement supérieur, de l'économie et des finances dans différents pays sur le potentiel des TICE. Votre honorable Assemblée peut jouer un rôle majeur dans ce travail de sensibilisation;**

Auprès de la communauté des enseignants-chercheurs et des étudiants, les engagements de l'Agence consistent à :

- **Soutenir la création de consortiums d'universités pour favoriser la reconnaissance internationale des diplômes, sur la base de convention-cadre;**
- **Garantir l'intégrité des examens et des certifications à distance;**
- **Expérimenter des cours massifs ouverts en ligne et en français. L'expérimentation conduite par l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne avec les universités, écoles ou instituts du RESCIF retient particulièrement l'attention de l'Agence. La participation de l'Agence à la prochaine réunion qui sera organisée à l'Institut Polytechnique de Ho Chi Minh est l'illustration de l'intérêt qu'elle porte à cette initiative;**

L'Agence s'est par ailleurs engagée à :

- **Multiplier les expérimentations d'enseignements combinant plusieurs modalités pédagogiques (présence, distance, modularité, temporalité,...) et à apporter une expertise aux institutions pour la reconnaissance de ce type de parcours de formation;**
- **Créer un portail multidisciplinaire d'accès aux Ressources Educatives Libres (REL) francophones.**

En soutien à la recherche dans le domaine du numérique éducatif, l'Agence favorisera le rapprochement et la structuration d'une fédération d'équipes de recherche francophone dans le domaine des TICE. Elle oeuvrera à la création d'une école doctorale en TICE.

Voilà, honorables députés, mesdames et messieurs, quelques éléments des priorités de l'Agence dans sa programmation quadriennale 2014–2017.

MERCI DE VOTRE AIMABLE ATTENTION.